



DISCOURS DE PHILIPPE PINTA
PRESIDENT DE L'AGPB

CONGRES DES CERÉALIERS
DIJON LE 1er FEVRIER 2018

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil régional,
Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Chers amis,

A l'heure où les céréaliers sont dans une crise profonde et ce depuis 5 ans, le Ministre a décliné sa venue à notre congrès, au motif qu'il serait retenu par une réunion soit disant importante avec le Premier ministre. A quoi bon être Ministre quand on ne vient pas à la rencontre des agriculteurs et qu'on ne les soutient pas?

Après le mépris de l'Union européenne l'année dernière suite à la récolte catastrophique que nous avons vécu et où Bruxelles n'a pas jugé nécessaire de lever le petit doigt pour nous aider, voilà cette année notre Ministre qui ne participe pas à nos travaux. Par son absence, le gouvernement nous donne le sentiment d'abandon des producteurs de céréales à paille, mais aussi de l'ensemble des représentants de la filière, de la collecte à la première transformation.

Mais sait-il que notre filière, structurée et organisée, depuis plusieurs décennies, permet à la France d'être le quatrième exportateur mondial de blé, avec une tonne sur deux de blé exportée et le premier producteur européen de céréales à paille et de maïs, grâce à une production moyenne de 70 millions de tonnes par an ?

Le Ministre a-t-il conscience que le secteur céréalier est une richesse pour notre économie ? Avec 9 milliards d'euros d'excédent annuel en moyenne, nous sommes le quatrième poste de la balance commerciale, avec 450 000 emplois répartis sur l'ensemble des départements, notre filière contribue à l'attractivité et au dynamisme des territoires, ce n'est pas rien !

Néanmoins, depuis plusieurs années notre secteur souffre. Nous traversons une des crises les plus graves de notre histoire. Celle-ci est malheureusement multifactorielle : conditions climatiques défavorables, hausse des charges, concurrence accrue, prix de marchés historiquement bas.

Mais qui a vraiment conscience de cette réalité, tant les clichés sur les céréaliers sont ancrés. Certainement pas notre ministre, en tous cas, sinon il serait venu à Dijon !

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement d'Edouard Philippe, celui-ci a certes été au travail. Mais, malheureusement, les mesures prises dans le domaine agricole, jusqu'à présent, sont défavorables et pénalisantes pour notre filière. Je fais principalement référence au nouveau transfert des aides du 1^{er} pilier vers le second pilier, le retour en arrière sur les cotisations MSA ou encore le feuillet du glyphosate. Avec celles-ci, le ministre a mis les producteurs dans l'incompréhension et le désarroi le plus complet. Pourquoi avoir adopté des mesures qui vont à rebours des impératifs de compétitivité des producteurs ?

Cependant, en tant que chefs d'entreprises, responsables et optimistes, nous pensons qu'il est possible de redresser la barre et, comme nous le disons, de changer de paradigme.

En ce sens, et parce que nous avons toujours été force de propositions, réunie hier en Assemblée générale, l'AGPB a défini une feuille de route, destinée à redonner des perspectives aux producteurs. Cette feuille de route, le Ministre en connaît les grandes lignes puisque je la lui ai présentée il y a moins de dix jours et que nous attendions des réponses aujourd'hui !

1. Les Etats généraux de l'alimentation et le plan de filière

Très tôt, à l'AGPB nous avons pris conscience que nous ne sommes forts que lorsque nous sommes unis, organisés et structurés. Aussi, nous ne pouvons que souscrire à la volonté du Président de la République, qui a souhaité dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, renforcer les filières. C'est donc dans cet esprit que nous

avons participé activement aux différents ateliers des **Etats généraux de l'alimentation et que nous avons collectivement élaboré notre plan de filière.**

Comme vous le savez, notre réalité économique, c'est le marché mondial. Les prix directeurs sont donc les prix mondiaux. La priorité des producteurs n'est donc pas d'exercer une – vaine – influence sur la formation des prix, mais plutôt d'agir dans trois directions complémentaires :

- Atteindre l'équilibre économique en adaptant nos coûts de production ;
- Répondre, aux attentes de nos clients français et internationaux ;
- Et se prémunir contre les effets de la volatilité des prix et des aléas climatiques et sanitaires.

« Produire plus, Produire mieux » telle est notre ambition. A l'AGPB, nous défendons un modèle d'agriculture compétitif, de production et respectueux de l'environnement dans une dynamique de filière forte.

En ce sens, dans le cadre du plan de transformation de la filière que nous avons remis au Ministre, de nombreux engagements ont été pris parmi lesquels, ceux de :

- progresser sur les enjeux identifiés comme l'usage des phytosanitaires, le taux de protéine des céréales, le niveau d'impureté, l'utilisation d'insecticides de stockage ;
- D'améliorer la segmentation de l'offre pour une meilleure valorisation ;
- Rester compétitifs, en identifiant les verrous à tous les niveaux de la filière, de façon à gagner 15€ par tonne ;
- Mais aussi de développer la bioéconomie et l'économie circulaire.

Nous serons moteurs pour répondre aux besoins des différents marchés et vigilants pour assurer un partage de la valeur notamment sur les filières premiums ou haut de gamme qui représentent déjà 17 % des céréales destinées à l'alimentation humaine nationale. Toutefois, ces marchés restent limités en volume dans la filière avec 2% des céréales collectées en France.

C'est pourquoi, même si ces filières doivent poursuivre leur développement, elles ne peuvent constituer, à elles seules, la principale orientation de la production française.

Rappelons ici que nous exportons la moitié de notre production et que c'est une chance pour notre pays et non une charge. Croire le contraire serait une faute morale et politique. Derrière l'export, ne l'oublions pas, il y a le revenu des producteurs mais aussi des enjeux géopolitiques et de sécurité alimentaire. Notre ambition de « Produire plus, produire mieux » n'est pas vaine, elle est impérieuse et nous devons pouvoir la poursuivre.

Vous le savez, tous ici, les Etats généraux de l'alimentation, et leur traduction législative, ne constituent pas la réponse à la situation économique des producteurs de céréales. Nous aussi, nous aurions bien voulu ne pas vendre nos céréales en dessous de notre prix de revient. Mais pour cela il faudrait plus que doubler nos aides par hectare ! Il va donc nous falloir imaginer collectivement des solutions et des perspectives pour redonner de l'espoir et de la visibilité aux producteurs.

2. Une situation économique particulièrement difficile

Après une année noire en 2016, succédant déjà à 3 années difficiles, la moisson 2017 très hétérogène en quantité, ne permettra malheureusement pas de compenser les pertes des producteurs. Les premières estimations disponibles mettent en lumière qu'en 2017, 40% des producteurs auront encore un résultat d'exploitation négatif. **Ce n'est pas tenable !**

De mémoire d'agriculteurs, nous n'avons jamais connu de situation économique aussi difficile et pareil climat sur le terrain. Christiane en est, elle aussi, également témoin chaque jour. Il y a donc urgence à accompagner les exploitants car ils n'auront pas seuls la capacité de se relever de ces années calamiteuses.

Première mesure simple, nous sollicitons le maintien sur cette campagne du dispositif d'urgence mis en place en 2016 ainsi que la mobilisation des moyens en conséquence. En effet, il y aura encore des cas très difficiles cette année qu'il conviendra d'accompagner.

Une part importante des producteurs en situation délicate se concentre dans les zones dites intermédiaires, dont la Côte d'or fait partie. C'est donc une des raisons pour lesquelles nous avons tenu à ce que notre Congrès se déroule cette année à Dijon.

Dans les zones intermédiaires, les écarts de performance s'accroissent et plus de la moitié des producteurs ne dégage plus de revenus depuis plusieurs campagnes. Ils ont par ailleurs des soutiens très inférieurs à la moyenne nationale mais aussi à la moyenne européenne. Nombre d'entre vous présents, ici aujourd'hui, peuvent en témoigner.

S'il est largement reconnu que la situation de ces zones intermédiaires est un véritable sujet de préoccupation, force est de constater l'absence de propositions concrètes pour en sortir. Cette situation ne peut plus durer ! Il est donc impératif de réfléchir aux mesures d'adaptation, d'accompagnement, de soutien spécifiques et d'investissements qui devront être mises en œuvre à destination de ces zones, à court, moyen et long termes.

A cet égard, il est incompréhensible que la France n'arrive pas à stabiliser le contour de ces zones dans la nouvelle cartographie des zones défavorisées. Nous demandons donc au Ministre d'agir en ce sens.

Parallèlement, j'ai demandé la mise en place d'une mission officielle dont l'objectif sera d'identifier les causes de cette dégradation, et de formuler des recommandations afin de rapidement faire progresser ce dossier. J'attends la réponse du Ministre à ce sujet!

3. Une Politique Agricole européenne « commune et forte »

Autre sujet de préoccupation majeure pour les agriculteurs : la déclinaison de la PAC actuelle et les réflexions quant à son devenir.

Profondément attachés à l'Union européenne, et malgré toutes les critiques dont la PAC peut faire l'objet, nous sommes conscients de tout ce qu'elle apporte à l'agriculture et de tout ce qu'elle doit continuer à lui apporter au service des producteurs et des consommateurs.

Cependant, cette PAC, il faut la renforcer, l'adapter et lui conserver son caractère « commun ».

La PAC doit rester bâtie sur un premier pilier fort, avec un budget maintenu. Les autorités européennes doivent aussi et surtout mettre un terme aux velléités de renationalisation des Etats-membres. Cette renationalisation, cet excès de subsidiarité dont la France est, malheureusement, coutumière sont sources de distorsions de concurrence pour les producteurs.

Les décisions continues de réorientations des aides d'un secteur vers un autre, d'un pilier vers un autre, aboutissent à la situation où il y a une perte totale de réalité sur les équilibres entre les filières. Alors que les producteurs de grandes cultures français sont déjà confrontés à des contraintes de production plus fortes et à des soutiens plus faibles que certains de leurs concurrents européens, notamment les allemands, on voudrait encore en rajouter. Ce n'est plus acceptable, revenons à la raison et arrêtons de nous mettre des boulets au pied !

Les paiements directs sont indispensables à la survie économique des exploitations dans un marché largement ouvert et fortement concurrentiel. Et, contrairement aux idées reçues, les céréaliers spécialisés ne perçoivent que 20% des aides, rien sur les PCAE au titre de la modernisation des exploitations agricoles ni sur les MAE !

Aussi, face à la baisse des revenus et à la nécessité de maintenir notre compétitivité, nous ne pouvons plus tolérer de quelconques distorsions de concurrence. Les choix successifs de la France de redistribution des aides, toujours au détriment des céréaliers, aboutissent aujourd'hui à des différences de compétitivité inacceptables. **Comme c'est le cas aujourd'hui avec nos amis allemands dont l'avantage peut aller jusqu'à plus de 100 euros par hectare!**

Résultat, la France décroche pendant que nos principaux concurrents gagnent des parts de marché.

Il faut réagir et vite !

Pour cela il faut définir un objectif d'aide plancher par hectare fixé au niveau de la moyenne européenne des aides des céréaliers, actuellement à 250€. C'est aujourd'hui une question de survie et de justice économique dans un marché unique. Il faut dès à présent engager une réflexion en mobilisant l'ensemble des outils pour trouver des solutions.

Comme par exemple, revenir sur le montant de la prime redistributive, et le ramener, dès la notification française au 1^{er} août 2018, à 5%. Il faut aussi examiner les possibilités de dotation à partir de la réserve et accompagner nos exploitations dans la phase d'investissement indispensables pour répondre à la demande de transition.

Nous ne demandons pas l'aumône ! Nous demandons simplement de nous mettre en situation de dégager un revenu et de nous aligner sur nos concurrents pour nous permettre de rester compétitifs.

Depuis des décennies, notre secteur a largement contribué à la redistribution des aides vers d'autres secteurs, mais cela suffit ! Les filières grandes cultures ne peuvent pas continuer à être considérées comme « les banquiers du système ».

Enfin, s'agissant de la PAC future, nous sommes fermement opposés au projet de la Commission européenne qui propose que chaque Etat membre définisse lui-même ses règles d'attribution et de gestion des soutiens directs et du développement rural. En proposant de telles orientations, c'est tout l'esprit initial de la PAC qui serait remis en question. Nous n'en sommes qu'au stade des propositions et de la négociation, il est donc encore temps de réagir. La voix de la France est forte, il faut la faire entendre !

Concernant les distorsions de concurrence, la surtransposition reste également un véritable sujet de préoccupation.

Malgré les engagements du Président de la République refusant une politique de suradministration et de surtransposition, le projet de loi « droit à l'erreur » ne reprend que très peu des demandes formulées par la profession agricole. Le Président de la République a annoncé **la réactivation du comité de rénovation des normes (CORENA), il est plus que temps qu'il se remette au travail !**

Sur ce sujet de surtransposition, il faut, comme le prévoit le règlement omnibus, que nous puissions fixer nous même les dates de présence des SIE « cultures dérobées » dès 2018 sans attendre 2019, et ne pas se les voir imposées.

Si ces dates étaient imposées cette année aux agriculteurs, cela se traduirait par la mise en place de milliers d'hectares de jachère supplémentaires. Les producteurs n'ont vraiment pas besoin de cela en ce moment.

4. Améliorer la résilience de nos entreprises face aux aléas

L'ouverture des produits de grandes cultures aux marchés mondiaux, le démantèlement de fait des outils européens de marché pour les céréales, la volatilité croissante du climat et des prix mettent les producteurs dans une situation inédite depuis la création de la PAC.

Atteindre l'équilibre économique en année moyenne ne suffit plus. Il faut maintenant être capable de résister à des baisses importantes de chiffre d'affaires pendant plusieurs années. Nous en avons bien conscience.

Aussi, face à cette nécessité **d'améliorer la résilience de nos entreprises aux différents aléas**, au-delà de notre propre action, des mesures de court terme peuvent être décidées par le gouvernement. Nous les avons expertisées :

D'abord la mise en place d'une **épargne de précaution simple, efficace et lisible était une promesse de campagne du Président de la République**. Mais, à notre grande déception, la loi de finances a été bien muette sur le sujet. Et, au lieu de mettre à la disposition des agriculteurs, dans de brefs délais, un outil d'auto-assurance, on nous annonce une énième mission parlementaire sur la fiscalité agricole avec une entrée en vigueur en janvier 2019.

Que de temps perdu quand on sait qu'une mission identique a été menée en 2014-2015 et qu'elle a conclu à la nécessité et l'urgence de refonder le mécanisme actuel de la déduction pour aléas.

Autre outil de gestion des risques, **la mise en place d'un système d'assurance climatique efficient**. Le règlement Omnibus prévoit une amélioration substantielle du dispositif des assurances climatiques. **Sous notre impulsion**, le seuil de perte minimale pour le déclenchement des assurances subventionnées a été abaissé de 30% à 20%. C'est une avancée notable qui permet de lever un des verrous identifiés.

Cette amélioration doit maintenant être mise en œuvre au plus vite au niveau national sans transfert supplémentaire P1 / P2, nous avons déjà donné l'été dernier !

De même, le nouveau règlement Omnibus propose de rendre plus opérationnel les **fonds mutuels sectoriels de stabilisation des revenus**. Nous poursuivons les travaux d'expertise sur leur efficacité économique et sur la compatibilité de leur financement par les budgets PAC et nationaux avec le maintien de paiements directs forts.

Voici des mesures simples, efficaces et utiles pour les producteurs. Nous attendons là aussi des réponses.

5. Adapter nos systèmes de production pour répondre aux attentes de la société

Enfin, je ne serais pas complet si je n'évoquais pas la nécessité d'adapter nos systèmes de production pour répondre aux attentes de la société.

Si nous vivons difficilement la remise en cause permanente de l'exercice de notre métier, nous sommes parfaitement conscients de l'importance de pouvoir adapter nos systèmes de production.

Mais nous l'affirmons aujourd'hui, et nous le martèlerons sans cesse, nous avons le modèle de production le plus sûr au monde. Notre alimentation est saine, nos céréales sont une richesse régionale et nationale. Alors, cessons de caricaturer et de stigmatiser les producteurs sur l'usage que nous faisons des produits phytosanitaires.

En la matière, beaucoup a déjà été fait par notre filière! Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En moins de vingt ans, leur usage a baissé de 50% et le nombre de molécules autorisées a été réduit de deux tiers.

Des efforts considérables sont engagés depuis de nombreuses années, grâce à la mobilisation d'ARVALIS, tant dans la réduction des produits utilisés, que sur les pratiques agricoles sans que rien ne soit valorisé ou reconnu par l'opinion publique, **ni manifestement par les pouvoirs publics !**

Aussi, nous attendons beaucoup de la concertation qui vient d'être lancée sur le plan d'action sur les produits phytopharmaceutiques, pour retrouver un cadre stable et dépassionné sur ce sujet. Nous sommes responsables. Nous aimons notre métier qui est de nourrir les hommes et non de les empoisonner.

Et j'insiste sur un point capital, **on ne peut pas supprimer des possibilités de traitement, sans solutions alternatives crédibles, sans se préoccuper des conséquences économiques et des distorsions de concurrence** au sein même du marché unique et penser qu'il ne se passera rien !

Le risque est que bientôt nous ne produirons plus suffisamment et que les consommateurs achèteront des produits importés de pays autorisant ces mêmes substances interdites en France.

Revenons au bon sens ! Les débats doivent retrouver de la sérénité et les décisions doivent être basées sur la science et non l'idéologie.

Le dossier glyphosate en est la caricature. Les agences sanitaires ont confirmé son innocuité dans les conditions d'utilisation prescrites, l'impact économique de son interdiction est estimé à 1 milliard d'euros par an pour le seul secteur des grandes cultures, c'est le retour au labour des terres et la remise en cause de l'objectif 4 pour 1000 de la Cop 21....Le rapport de l'INRA confirme l'absence de solutions simples et applicables rapidement. **Comment peut-on envisager raisonnablement de « sortir du glyphosate en 3 ans » ? Quelles solutions a-t-on à nous proposer ? Car, aujourd'hui, nous n'en avons pas !**

La semaine dernière, la feuille de route sur les phytosanitaires a été présentée. Nous avons noté positivement, l'approche proposée par le gouvernement, de privilégier le respect de la réglementation communautaire et de s'appuyer sur une démarche de recherche d'alternatives plutôt que d'interdictions.

En revanche, compte tenu de la situation des exploitations, **nous ne pouvons tolérer que les producteurs subissent de nouvelles taxes.** Je fais bien sur référence à la séparation de la vente et du conseil, qui déboucherait sur un conseil indépendant à la charge des agriculteurs, et à l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse qui aurait pour vocation de financer la conversion en Bio. C'est du n'importe quoi ! Les producteurs ne peuvent plus supporter de nouvelles charges.

Parfaitement conscients des attentes sociétales, nous sommes prêts à relever ce défi et à nous engager dans une trajectoire de progrès visant à réduire les risques et les impacts des produits phytosanitaires ! Mais il nous faut des délais raisonnables afin de pouvoir concilier nos objectifs de production, de compétitivité et de protection des plantes.

Si, dans un premier temps, il est envisageable d'optimiser l'utilisation des outils disponibles, les solutions de substitution passeront par des innovations en matière **de numérique, de robotique, de génétique, de biocontrôle et d'agronomie.** C'est tout le sens du « contrat de solutions » initié par l'ensemble des acteurs du monde agricole sous l'égide de la FNSEA.

Pour cela, il faut aborder **cette phase de transition** de manière pragmatique : définir des priorités, mobiliser la recherche et le développement, bâtir des échéanciers et cibler les aides à l'investissement pour accompagner les agriculteurs. Ces aides à l'investissement doivent impérativement pouvoir bénéficier de l'enveloppe des 5 milliards annoncée par le Président de la République.

Cette démarche ambitieuse implique d'évoluer dans un climat de concertation et un environnement stable pour déployer une stratégie et des investissements dont le coût est chiffré à 10,2 milliards d'euros pour les producteurs de grandes cultures et ce, dans un laps de temps adapté à chacune des productions.

Mais, pour cela, nous devons retrouver la liberté d'entreprendre et regagner en compétitivité. Il nous faut aussi retrouver de la confiance. La confiance plutôt que la défiance, comme l'a rappelé le Premier ministre. Mais aujourd'hui, sur ce point, ne sommes-nous pas en droit de nous interroger ?

Nous sommes des acteurs responsables et engagés dans des démarches volontaires. **Nous avons entendu le message du Président de la République sur la nécessité de se prendre en main.** Nous l'avons fait dans le plan de transformation de la filière.

La réponse nécessite un effort collectif de la filière, sur tous les postes, pour une plus grande efficacité de l'ensemble. Mais, cela suppose également un soutien fort de l'Etat, pour actionner les bons leviers et les rendre accessibles au plus grand nombre. Mais à qui doit-on s'adresser ?

L'absence du ministre, aujourd'hui, ne change en rien **la détermination que nous avons à l'AGPB pour rendre opérationnelle notre feuille de route**, nous savons où nous voulons aller avec le « Produire plus, Produire mieux », mais tout cela ne se fera pas sans revenu, c'est-à-dire sans compétitivité sur nos exploitations.

Le moral des céréaliers est au plus bas dans nombres d'exploitations et s'il y a des drames, des faillites, le Ministre aura aussi sa part de responsabilité.

Chers amis, le congrès se termine, je vous demande en rentrant dans vos départements de prendre contact avec vos parlementaires pour leur faire prendre conscience de la situation dans laquelle nous sommes et des mesures qui s'imposent.

Je demande aussi à tous les acteurs de la filière d'avoir les mêmes démarches pour qu'ensemble nous puissions avancer. Car c'est toute la filière qui est en danger et que nous devons d'abord compter sur nous-mêmes.

Même si d'après les médias, le Président de la République a fait preuve de son attachement aux paysans et à leur travail, la semaine dernière à l'occasion de ses vœux au monde agricole, dont les AS ne faisaient pas partie ! De deux choses l'une, ou ce message n'est pas parvenu à certains membres de son gouvernement ou nous les céréaliers, nous ne sommes pas considérés comme des paysans !

A moins que notre Ministre craigne de venir à la rencontre des grandes cultures, vu son désintéressement aux congrès de l'AGPM, de la FOP de la CGB et maintenant des céréaliers.

Mais il est clair **que nous devons avant tout compter sur nous-mêmes.** Comme vous avez-vous pu le constater tout au long de ce congrès, nous restons force de propositions, nous portons une véritable ambition ! **Ambition partagée par l'ensemble des acteurs de la filière.**

Oui il va falloir bouger, oui il y a des solutions et des perspectives. L'AGPB sera au rendez-vous à vos côtés pour défendre les producteurs.

Vous avez peut-être remarqué que les AS grandes cultures travaillent ensemble, il ne s'agit pas de refaire ORAMA, il s'agit de partager ensemble les grands dossiers. Nous avons commencé à le faire sur le dossier de la future PAC, mais aussi dans le cadre des EGA. Notre volonté est d'aller encore plus loin en 2018, la situation des grandes cultures étant difficile pour nous tous.

Les défis sont grands, mais tous ensemble, nous les relèverons. Henry Ford disait, « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

En vous remerciant de votre présence à Dijon, Merci à la Côte-d'Or de son accueil et merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce congrès.